

AVIS DE COURSE TEIGNOUSE'S CUP

OPEN SKIFF MYLAR (OBIC) grade 5A

RS FEVA DBLE (RSFD) grade 4

Championnat de France : Intersérie Dériveur TEMPS COMPENSE (IND) grade 3

Championnat de France : Intersérie Quillard TEMPS COMPENSE (INQ) grade 3

8 au 11 mai 2024

Baie de Quiberon

*Autorité organisatrice : Association Sportive et Nautique de Quiberon
en collaboration avec le YC Quiberon*

A) Avis de course pour les dériveurs (IND) (OBIC) et (RSFD)

B) Avis de course pour les quillards

- Préambule :

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Nb : le groupe WhatsApp pourra être utilisé par l'AO en plus du site internet pour communiquer les informations sur les IC, jury, avenant, intentions du comité, déroulé, programme à terre...

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

<https://espaces.ffvoile.fr/championnats-de-france-interserie/teignouse-cup/>

A AVIS DE COURSE, 1^{ère} partie pour les séries accueillies à l'ASN Quiberon

OPEN SKIFF MYLAR (OBIC) grade 5A

RS FEVA DBLE (RSFD) grade 4

Championnat de France : Intersérie Dériveur TEMPS COMPENSE (IND) grade 3

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- Les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile 2021/2024 (RCV)
- Les règlements de la FF Voile
- Les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones sont en Annexe Prescriptions.
- En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra

<https://umbraco.ffvoile.fr/media/xixdedxs/34-ps-be-11-11-23-r%C3%A8glement-cf-inters%C3%A9rie-d%C3%A9riveurs-quillards-vl-002.pdf>

2. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante

<https://espaces.ffvoile.fr/championnats-de-france-interserie/teignouse-cup/>

07/05/24 au plus tard sur le site internet

3 COMUNICATION

[DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse

<https://espaces.ffvoile.fr/championnats-de-france-interserie/teignouse-cup/>

4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1 La régata est ouverte aux bateaux :

- RS FEVA

- OPENSKIFF

- Intersérie dériveur (championnat de France Intersérie dériveur 2024)

- Dériveurs hors dériveurs volants à foil (birdyfish, onefly, moth à foil, Wazsp...), selon le règlement du championnat de France

<https://umbraco.ffvoile.fr/media/xixdedxs/34-ps-be-11-11-23-r%C3%A8glement-cf-inters%C3%A9rie-d%C3%A9riveurs-quillards-vl-002.pdf>

4.1.1. **Les bateaux admissibles doivent s'inscrire directement en ligne** sur le site jusqu'au 07 mai 2024

Adresse lien inscription :

https://asnquiberon.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=123431&cc0011a2f02ca82a29ccf5a99d3d375f=1707924658

En cas de problème, un formulaire sera disponible sur demande. Merci de le retourner par mail à l'ASN Quiberon au plus tard le 04 mai 2024, nous vous enverrons un RIB pour le règlement.

Les inscriptions de dernières minutes sur place (le 8 mai au matin) seront tolérées

4.2 Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- La licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou

- La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - Pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 -
- b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

5. DROITS D'INSCRIPTION

Frais inscriptions Double 2024		
	Avant le 19 avril	A partir du 19 avril
RS FEVA	145 euros	180 euros
Double	165 euros	200 euros

Frais inscriptions Solitaire 2024		
	Avant le 19 avril	A partir du 19 avril
OPENSKIFF jeune	80 euros	100 euros
Autre solitaire	90 euros	110 euros

Ce prix comprend :

- Le tee shirt de l'épreuve
- Le pot d'accueil du mercredi 08 mai
- La soirée (repas) des équipages du vendredi 10 mai

Tarif soirée accompagnateur en plus : 19 €/adulte, 12 €/enfant à prendre en ligne lors de l'inscription !

Annulation des engagements:

Les annulations d'inscription, les déclarations de forfait et demandes de remboursement devront être exprimées par courrier afin d'éviter toute contestation.

Le remboursement des frais d'inscription s'effectuera selon le barème suivant :

- Tout désistement intervenant avant le 25 avril sera intégralement remboursé
- Tout désistement intervenant entre le 25 avril et le 07 mai sera remboursé à 50 %
- Passé la date du 07 mai, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

6. PUBLICITÉ

[DP] [NP] En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux pourront être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

7. SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

L'épreuve peut consister en une série qualificative et une série finale en fonction du nombre de bateaux et du type de bateaux inscrits dans chaque catégorie.

8. PROGRAMME

Mardi 7 mai

14h/17 h 00 : Accueil et confirmation des inscriptions à la base nautique de l'ASN Quiberon.
- Soirée : le club met à disposition barbecue extérieur pour ceux qui souhaite manger sur place.

Mercredi 8 mai

9h/11 h 30 : Accueil et confirmation des inscriptions à la base nautique de l'ASN Quiberon.
12 h 00 : Briefing coureurs à l'ASNQ
14 h 00 : 1^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre
19 h 00 : pot d'accueil « La Belle Iloise » soupe de poisson et tartinables, kir breton !!!
Lieu : base nautique ASN Quiberon
- Soirée : la buvette reste ouverte et le club met à disposition le barbecue extérieur pour ceux qui souhaitent manger sur place.

Jeudi 9 mai

10 h 00 : Briefing coureurs à l'ASNQ
11 h 00 : 1^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre
- Soirée : la buvette reste ouverte et le club met à disposition le barbecue extérieur pour ceux qui souhaitent manger sur place.

Vendredi 10 mai

10 h 00 : Briefing coureurs à l'ASNQ
11 h 00 : 1^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre
19 h 30/20 h 00 : apéro banc d'huîtres, repas des équipages, soirée !!!
Lieu : base nautique ASN Quiberon

Samedi 11 mai

10h15 : Briefing coureurs à l'ASNQ
11h00 : 1^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre
Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30
Après les courses : remise des prix et pot de clôture dès que possible
Lieu : base nautique ASN Quiberon

10. VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

Chaque bateau doit porter en permanence dès sa mise à l'eau son gilet de sauvetage et ses équipements de sécurité

11. LIEU

11.1 L'Annexe A fournit le plan du lieu de l'épreuve.

11.2 L'Annexe B indique l'emplacement des zones de course.

12. PARCOURS

Les parcours seront de type construit ou longue distance.

13. SYSTÈME DE PÉNALITÉ.

Pour le groupe Fast et Super fast, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

Pénalités sans instruction (modification des RCV 63.1 et A5) données par le comité de course après transmissions des feuilles d'émargement :

Défaut d'émargement DEPART : Un bateau recevra une pénalité de 15% à la course la plus proche de l'infraction.

Défaut d'émargement RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 15% à la course la plus proche de l'infraction.

Défaut d'émargement DEPART et RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 15% à l'ensemble des courses courues du jour.

14. CLASSEMENTS ET RATINGS

14.1 Les classements suivants seront établis :

- RS FEVA
- OPENSKIFF

- Intersérie dériveur

- Groupe « SKIFF » (Fast et Super Fast) championnat de France rating inférieur ou égal à 1000
- Groupe MEDIUM championnat de France rating entre 1005 et 1100
- Groupe LIGHT championnat de France 1105 et 11350

Suivant le nombre d'inscrit dans chaque groupe des regroupements pourront être faits. Les groupes définitifs seront affichés au plus tard le 08 mai 2024 au plus tard à 12H00.

14.2 - Le système de rating de la FFVoile sera utilisé pour établir les classements intersérie.

14.3 a) 3 courses sont nécessaires pour valider le championnat de France

- b) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
- c) Quand 4 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- d) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

15. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

15.1 [DP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par une déclaration à l'AO avant le début des courses et remettre la liste des coureurs dont ils ont le suivi et la charge. Ils devront préciser type, couleur et longueur du bateau.

15.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

16. BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

[DP] [NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17. PLACE AU PORT

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le [parc à bateaux] [port].

18. PROTECTION DES DONNÉES

DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « **La Teignouse's Cup 2024** », à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à ladite épreuve.

19. DÉCISION DE COURIR **ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20. PRIX Les prix seront distribués comme suit :

- RS FEVA, les trois premiers et première fille

- OPENSKIFF, les trois premiers et première fille

- Championnat de France intersérie dériveur

Les 3 premiers de chaque groupe définitif (AC14.1) recevront respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze

Des classements d'animations pourront être établis

- Championnat de France intersérie quillard

Les 3 premiers de chaque groupe définitif (AC14.1) recevront respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze

21 INFORMATIONS PRATIQUES

Il est possible de laisser son bateau dans l'enceinte du club durant la manifestation hors des temps de régata.

Il est possible de camper dans l'enceinte du club sous votre propre responsabilité (dès le vendredi 05 mai), merci d'en faire la demande préalable.

Le club décline toute responsabilité lors du couchage sur site, notamment pour les mineurs qui sont à la charge des parents ou des adultes accompagnateurs.

- Pour votre hébergement : plusieurs possibilités à proximité

Hôtel IBIS rouge ou vert : tel : 02 97 30 47 72

Le camping du Conguel : 02 97 50 19 11 ou www.campingduconguel.com

L'Hôtel de Port Haliguen : 02 97 50 16 52 ou contact@hotel-port-haliguen.com

L'Hôtel Europa : 02 97 50 25 00 ou europa.hotel@wanadoo.fr

L'ENVSN : 02 97 30 30 30

Ou renseignement via l'Office du Tourisme de Quiberon : 02 97 50 07 84 ou www.quiberon.com/se-logger

- Restauration :

Possibilité d'acheter des sandwiches sur place. Pensez à réserver en avance à la buvette.
 Possibilité de réserver ses baguettes ou viennoiseries la veille pour livraison au club vers 8h le matin!

22. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Toutes informations complémentaires sont disponibles auprès de :

Association Sportive et Nautique de Quiberon
 Boulevard des Émigrés - 56170 QUIBERON
 Tél. 02 97 30 56 54

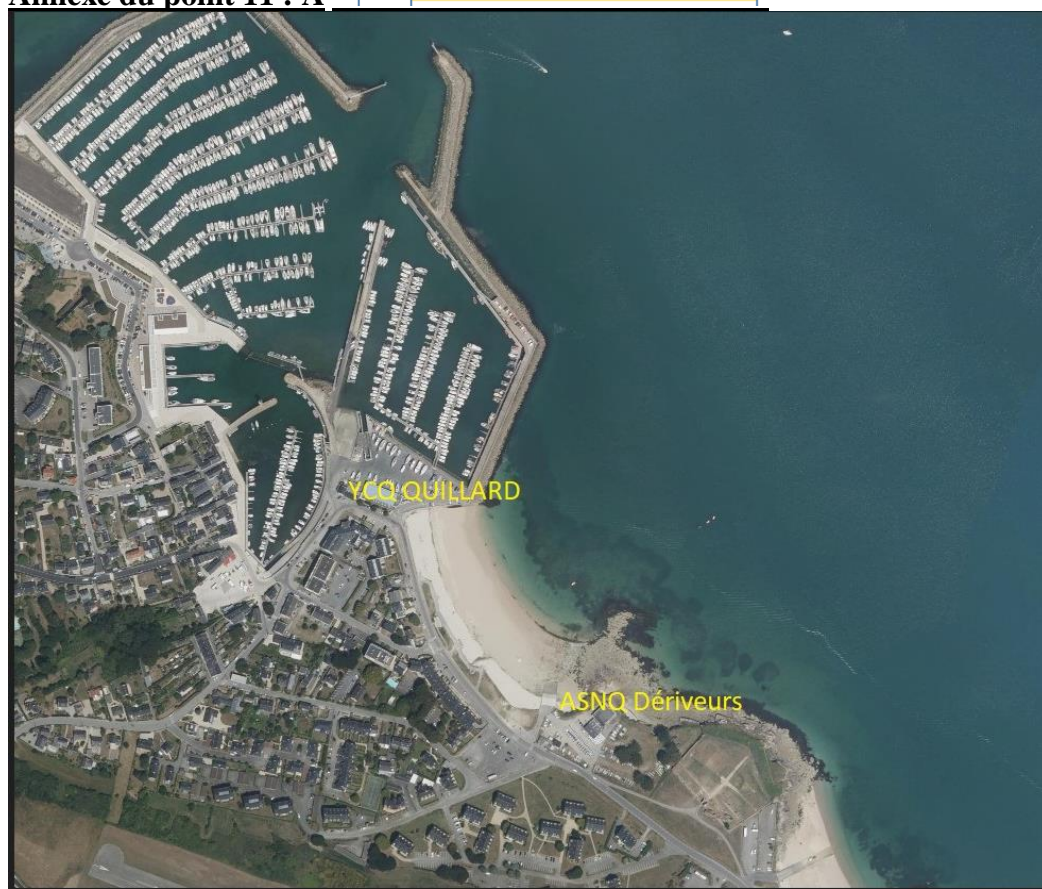
E-mail communication-asnq@orange.fr

Quiberon (Port-Haliguen) ☆

21h32

	Date	Heure	Hauteur	Coeff.
1/2	Mer. 08	05h37	5,39m	101
		11h43	0,44m	
		17h53	5,33m	101
8m	Jeu. 09	00h09	0,45m	
		06h16	5,34m	100
		12h27	0,56m	
5m	ons	18h28	5,24m	97
		00h56	0,57m	
		06h53	5,16m	93
ons	Ven. 10	13h12	0,80m	
		19h02	5,06m	89
		01h42	0,81m	
ons	Sam. 11	07h29	4,89m	84
		13h57	1,13m	
		19h36	4,82m	77

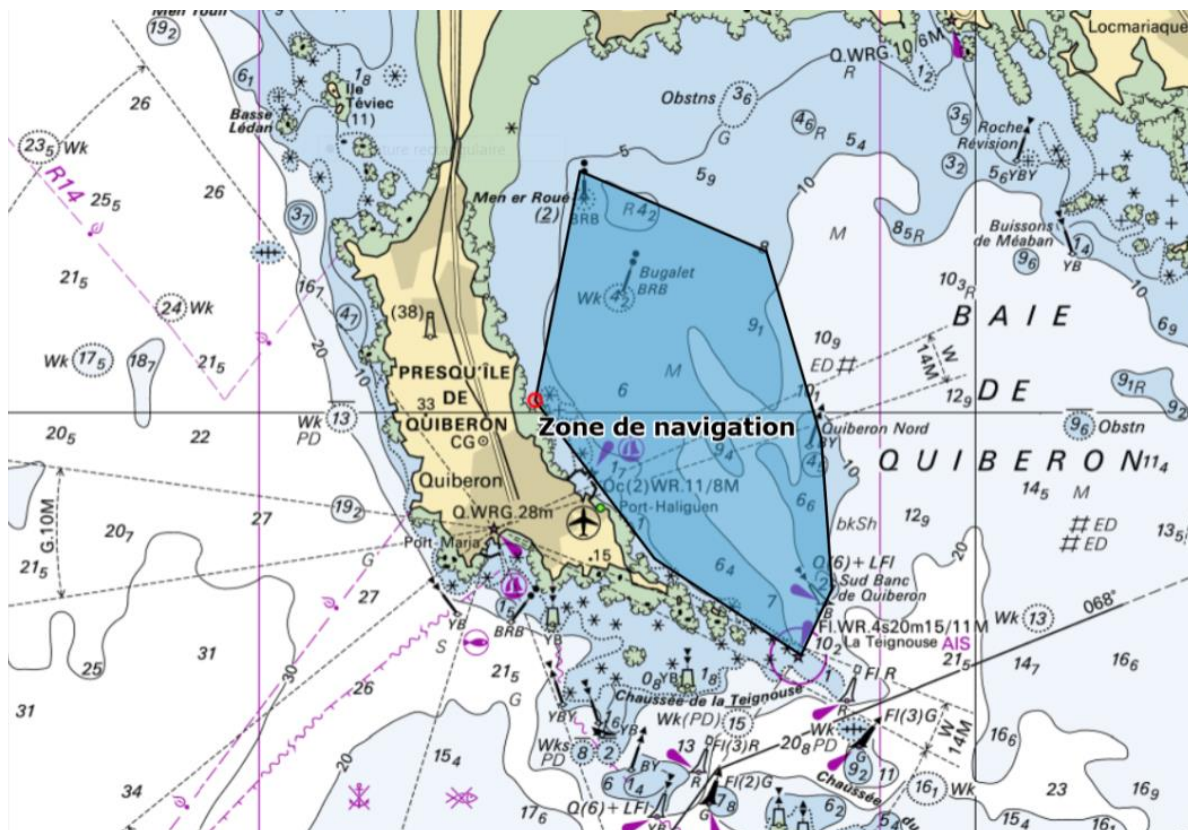
Annexe du point 11 : A





- ▬ Parking à bateaux
- ▬ Parking à remorques dériveurs et quillards
- ▬ Parking véhicules

Annexe du point B



1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- Les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile 2021/2024 (RCV)
- Les règlements de la FF Voile
- Les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones sont en Annexe Prescriptions.
- En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaut

<https://umbraco.ffvoile.fr/media/xixdedxs/34-ps-be-11-11-23-r%C3%A8glement-cf-inters%C3%A9rie-d%C3%A9riveurs-quillards-vl-002.pdf>

2. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante

<https://espaces.ffvoile.fr/championnats-de-france-interserie/teignouse-cup/>

Le 07/05/24 au plus tard sur le site internet

3 COMUNICATION

[DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse

<https://espaces.ffvoile.fr/championnats-de-france-interserie/teignouse-cup/>

4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1 La régata est ouverte aux bateaux :

- Championnat de France intersérie quillard
 - **quillards voile légère avec un rating inférieur ou égal à 1200.**

4.1.1. **Les bateaux admissibles doivent s'inscrire directement en ligne** sur le site jusqu'au 07 mai 2024

Adresse lien inscription :

https://asnquiberon.axyomes.com/client/regate_1.php?regate_id=123431&cc0011a2f02ca82a29ccf5a99d3d375f=1707924658

En cas de problème, un formulaire sera disponible sur demande. Merci de le retourner par mail à l'ASN Quiberon au plus tard le 04 mai **2024, nous vous enverrons un RIB pour le règlement.**

Les inscriptions de dernières minutes sur place (le 8 mai au matin) seront tolérées.

4.2 Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- La licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
- La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - Pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 -

b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

5. **DROITS D'INSCRIPTION**

Frais inscriptions intersérie Quillards 2024		
	Avant le 19 avril	A partir du 19 avril
Équipages (3pers. Ou plus)	270 euros	330 euros

Ce prix comprend :

- **Le tee shirt de l'épreuve**
- **Le pot d'accueil du mercredi 08 mai**
- **La soirée (repas) des équipages du vendredi 10 mai**

Tarif soirée accompagnateur en plus : 19 €/adulte, 12 €/enfant à prendre en ligne lors de l'inscription !

Annulation des engagements:

Les annulations d'inscription, les déclarations de forfait et demandes de remboursement devront être exprimées par courrier afin d'éviter toute contestation.

Le remboursement des frais d'inscription s'effectuera selon le barème suivant :

- Tout désistement intervenant avant le 25 avril sera intégralement remboursé
- Tout désistement intervenant entre le 25 avril et le 07 mai sera remboursé à 50 %
- Passé la date du 07 mai, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

6. **PUBLICITÉ**

[DP] [NP] En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux pourront être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

8. **PROGRAMME**

Mardi 7 mai

14h/17 h 00 : Accueil et confirmation des inscriptions à l'ASN de Quiberon.

Mercredi 8 mai

9h/11 h 30 : Accueil et confirmation des inscriptions à l'ASN de Quiberon.

12 h 00 : Briefing coureurs au YCQ

14 h 00 : 1^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre

19 h 00 : pot d'accueil « La Belle Iloise » soupe de poisson et tartinables, kir breton !!!

Lieu : base nautique ASN Quiberon

- Soirée : la buvette reste ouverte et le club met à disposition le barbecue extérieur pour ceux qui souhaitent manger sur place.

Jeudi 9 mai

10 h 00 : Briefing coureurs au YCQ

11 h 00 : 1^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre

- Soirée : la buvette reste ouverte

Vendredi 10 mai

10 h 00 : Briefing coureurs au YCQ

11 h 00 : 1^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre

19 h 30/20 h 00 : apéro banc d'huîtres, repas des équipages, soirée

Lieu : base nautique YCQ

Samedi 11 mai

10h15 : Briefing coureurs au YCQ

11h00 : 1^{er} signal d'avertissement une à plusieurs courses à suivre

Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30

Après les courses : remise des prix et pot de clôture dès que possible

Lieu : base nautique ASN Quiberon

10. VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

Chaque bateau doit porter en permanence dès sa mise à l'eau son gilet de sauvetage et ses équipements de sécurité

11. LIEU

11.1 L'Annexe C fournit le plan du lieu de l'épreuve.

11.2 L'Annexe D indique l'emplacement des zones de course.

12. PARCOURS

Les parcours seront de type construit ou longue distance.

13. SYSTÈME DE PÉNALITÉ.

Pour le groupe Fast et Super fast, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

Pénalités sans instruction (modification des RCV 63.1 et A5) données par le comité de course après transmissions des feuilles d'émargement :

Défaut d'émargement DEPART : Un bateau recevra une pénalité de 15% à la course la plus proche de l'infraction.

Défaut d'émargement RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 15% à la course la plus proche de l'infraction.

Défaut d'émargement DEPART et RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 15% à l'ensemble des courses courues du jour.

14. CLASSEMENTS ET RATINGS

14.1 Les classements suivants seront établis :

- Championnat de France intersérie quillard

- Fast : rating inférieur ou égal à 1000

- Medium : rating inclus entre 1005 et 1200

Suivant le nombre d'inscrit dans chaque groupe des regroupements pourront être faits. Les groupes définitifs seront affichés au plus tard le 08 mai 2024 au plus tard à 12H00.

14.2 Le système de rating de la FFVoile sera utilisé pour établir les classements intersérie..

14.3 a) 3 courses sont nécessaires pour valider le championnat de France

b) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

c) Quand 4 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

d) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

15. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

15.1 [DP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par une déclaration à l'AO avant le début des courses et remettre la liste des coureurs dont ils ont le suivi et la charge. Ils devront préciser type, couleur et longueur du bateau

152 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

16. BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

[DP] [NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17. PLACE AU PORT

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le parc à bateaux ou port.

18. PROTECTION DES DONNÉES

DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « **La Teignouse's Cup 2024** », à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à ladite épreuve.

19. DÉCISION DE COURIR ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20. PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

- Championnat de France intersérie quillard

Les 3 premiers de chaque groupe définitif (AC14.1) recevront respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze

21 INFORMATIONS PRATIQUES

- Pour votre hébergement : plusieurs possibilités à proximité

Hôtel IBIS rouge ou vert :tel : 02 97 30 47 72

Le camping du Conguel : 02 97 50 19 11 ou www.campingduconguel.com

L'Hôtel de Port Haliguen : 02 97 50 16 52 ou contact@hotel-port-haliguen.com

L'Hôtel Europa : 02 97 50 25 00 ou europa.hotel@wanadoo.fr

L'ENVSN : 02 97 30 30 30

Ou renseignement via l'Office du Tourisme de Quiberon : 02 97 50 07 84 ou www.quiberon.com/se-loger

12. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Toutes informations complémentaires sont disponibles auprès de :

YCQ

- 56170 QUIBERON

Tél. 0297295361

E-mail vcquiberon@orange.fr

Annexe du point 11 :C

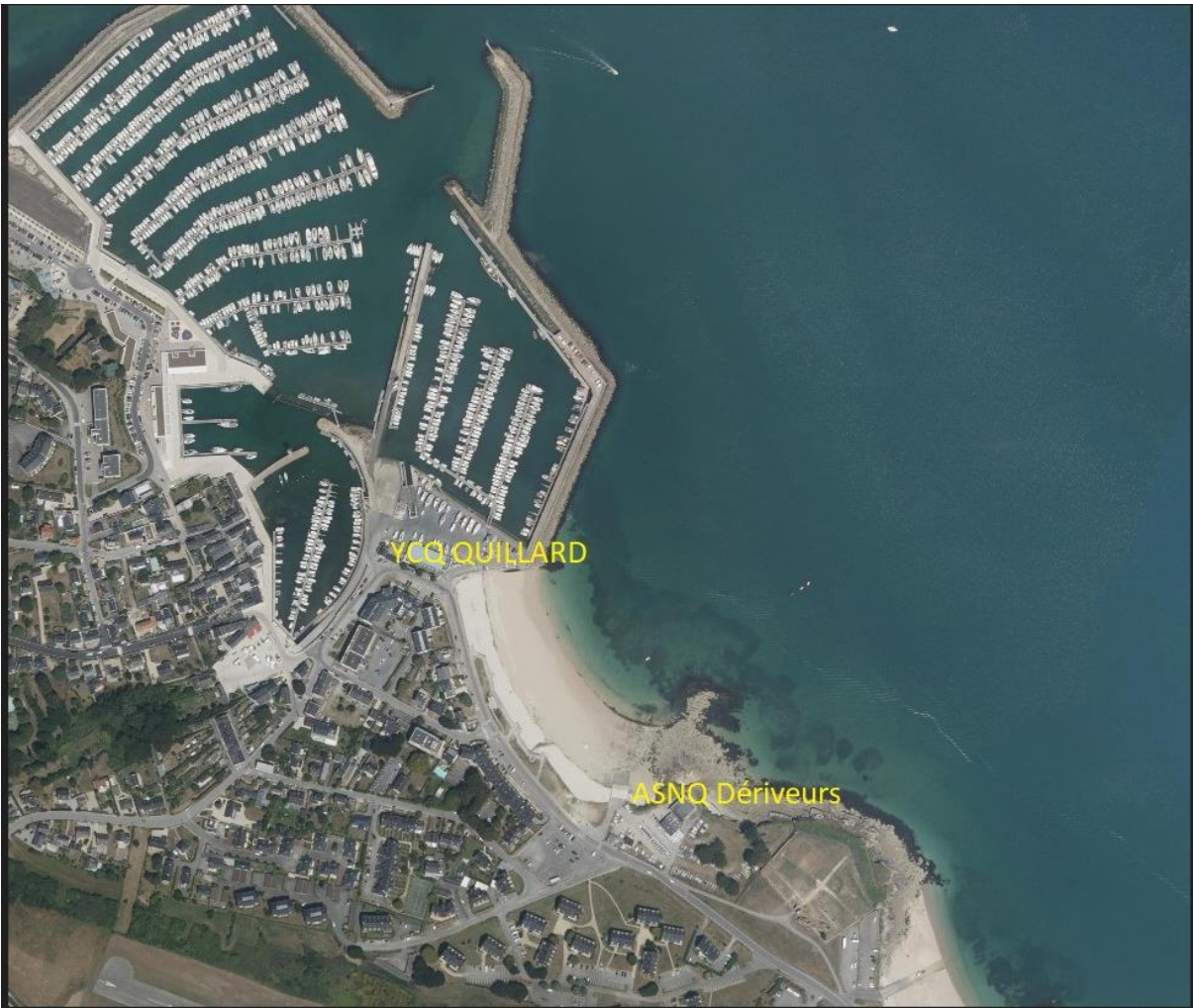
Horaires de grutage

MARDI 07/05. De 14h à 18h
MERCREDI. 08/05. De 8h30 à 10h
SAMEDI. 11/05. Jusqu'à 18h
MISE A L'EAU 25€
SORTIE. 25€
CALE DE MISE A L'EAU : GRATUIT

Quiberon (Port-Haliguen) ☆

21h32

	Date	Heure	Hauteur	Coeff.
1/2	Mer. 08	05h37	5,39m	101
		11h43	0,44m	
		17h53	5,33m	101
8m 5m	Jeu. 09	00h09	0,45m	
		06h16	5,34m	100
		12h27	0,56m	
ons	Ven. 10	18h28	5,24m	97
		00h56	0,57m	
		06h53	5,16m	93
	Sam. 11	13h12	0,80m	
		19h02	5,06m	89
		01h42	0,81m	
		07h29	4,89m	84
		13h57	1,13m	
		19h36	4,82m	77



Championnat de France 2024 Inter-série Quillards

